

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 25, numéro 1, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703282ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703282ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1994). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 25(1), 117–136. <https://doi.org/10.7202/703282ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I – Les relations extérieures du Canada

(octobre à décembre 1993)

A — Aperçu général

Les résultats des élections du 25 octobre ont redessiné le paysage politique canadien en ayant pour principales conséquences l'arrivée de forces politiques régionales et la quasi-disparition du parti au pouvoir depuis huit ans. C'est le chef libéral Jean Chrétien et son équipe qui se sont emparés du pouvoir en obtenant une majorité confortable de 177 sièges sur les 295 disponibles. Le Bloc québécois dirigé par Lucien Bouchard, un parti à vocation souverainiste, a quant à lui hérité du titre d'opposition officielle grâce à ses 54 députés suivi de près par le *Reform Party* qui a recueilli 52 représentants en Alberta et en Colombie-Britannique. Tous ces gains se sont faits aux dépens du Parti conservateur qui n'a conservé que 2 sièges, comparativement aux 170 obtenus lors sa réélection il y a quatre ans, et du Nouveau parti démocratique dont la représentation en Chambre a chuté de 43 à 9 députés¹.

Le nouveau Premier ministre choisissait de former un Cabinet de 22 ministres, soit la plus petite équipe ministérielle depuis près de soixante ans². Il introduisait également de nouvelles appellations administratives et réorganisait certains ministères. Par exemple, le titre de secrétaire d'État aux Affaires extérieures sera dorénavant remplacé par celui de ministre des Affaires étrangères et c'est M. André Ouellet qui remplira cette charge. Il sera épaulé dans ses fonctions par deux secrétaires d'État, un pour la région Asie-Pacifique et un pour l'Amérique latine et l'Afrique. Ces nouvelles attributions ont été confiées à M. Raymond Chan et Mme Christine Stewart. Le commerce international sera sous la responsabilité de M. Roy MacLaren qui aura à ses côtés un secrétaire d'État aux institutions financières internationales en la personne de

* Documentaliste au Centre québécois de relations internationales.

1. *The Globe and Mail*, 26 octobre 1993, pp. A1-A4; *Le Devoir*, 27 octobre 1993, pp. A1-A10.
2. *Le Devoir*, 5 novembre 1993, pp. A1-A10; *The Globe and Mail*, 5 novembre 1993, p. A8; voir aussi, Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 27 novembre 1993, p. A6.

M. Douglas Peters. On retrouve parmi les autres ministres, M. David Collenette à la Défense nationale, M. Sergio Marchi à la Citoyenneté et à l'Immigration, M. Brian Tobin aux Pêches, M. Ralph Goodale à l'Agriculture et Mme Sheila Copps, qui en plus d'être Vice-Première ministre, cumulera les fonctions de ministre de l'Environnement.

Si le gouvernement prenait dès son assermentation des décisions importantes³ (cf. section C-3), M. Chrétien ne convoquait la Chambre des communes que le 17 janvier 1994 laissant ainsi aux quelque 200 nouveaux députés-recrues le temps de s'adapter à leurs nouvelles responsabilités⁴.

De ce trimestre de campagne électorale, on retiendra donc l'arrivée au pouvoir de l'équipe de M. Chrétien et la nouvelle orientation qu'elle entend donner à la politique étrangère canadienne. On se référera à cet égard aux discours de M. Ouellet devant le comité Québec-Ukraine et de M. MacLaren devant le Conseil commercial Canada-Chine⁵.

B — Révision de la politique étrangère et de la défense

Le gouvernement libéral annonçait, comme il s'y était engagé, une révision de la politique étrangère du Canada⁶. Un appel à l'urgence de cette révision avait été lancée quelques jours seulement après les élections fédérales par quatre personnalités canadiennes œuvrant dans ce secteur: M. Ed Broadbent, M. Yves Fortier, Mme Flora MacDonald et Mme Betty Plewes. Elles avaient alors demandé que soient inclus les thèmes des droits de la personne, du maintien de la paix, du développement durable et de la justice économique dans l'élaboration d'une future politique extérieure⁷.

En attendant les résultats d'une vaste consultation pancanadienne qui débutera en mars 1994, les Libéraux s'appuieront sur une conception de la politique étrangère où seront privilégiées l'autonomie et la dimension multilatérale⁸. Ils entendent pour ce faire développer des relations au-delà de l'axe États-Unis, trop privilégié selon eux par les Conservateurs, en se tournant vers l'Europe élargie, la région Asie-Pacifique et l'Amérique latine. Un engagement d'allouer 0,7 % du Produit national brut à l'aide au développement a également été pris mais aucune échéance n'a été fixée pour l'atteinte de cet objectif qui sera soumis aux contraintes économiques.

3. Voir note no 14 et Jean DION, *Le Devoir*, 28 octobre 1993, pp. A1-A8.

4. Voir ROSS HOWARD, *The Globe and Mail*, 10 novembre 1993, p. A3.

5. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 93/61*, 13 novembre 1993 et *Déclaration no 93/65*, 17 décembre 1993; voir aussi Barrie MCKENNA et Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 27 novembre 1993, p. B1.

6. Parti libéral du Canada, *Cahier de la politique étrangère*, mai 1993.

7. Clément TRUDEL, *Le Devoir*, 4 novembre 1993, p. A4; *The Toronto Star*, 4 novembre 1993, p. A13.

8. Manon CORNELLIER, *La Presse*, 27 novembre 1993, p. A12; Sylviane TRAMIER et François BROUSSEAU, *Le Devoir*, 31 décembre 1993, pp. A1-A8; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 27 novembre 1993, pp. A1-A6; *The Gazette*, 27 novembre 1993, p. A15.

De plus, d'ici un an, sous la gouverne du nouveau ministre de la Défense nationale, un nouveau Livre blanc sur la défense sera rédigé et dès la rentrée parlementaire, le ministre Collenette a promis de se pencher sur l'envoi de Casques bleus dans des pays où la paix ne prévaut pas encore⁹. Ceci s'inscrit dans l'optique du renforcement du rôle du Parlement vis-à-vis des décisions de politique étrangère souhaité par le Parti libéral. Au niveau des dépenses militaires, le nouveau gouvernement opte, dans l'immédiat, pour une certaine compression budgétaire, comme en témoigne sa décision d'annuler le programme d'acquisition des hélicoptères EH-101, et tout dossier relatif à l'achat de nouveaux équipements sera évalué dans le cadre de la révision d'ensemble¹⁰.

C — Les politiques de défense

1 — La première visite à l'étranger de M. Collenette

Le nouveau ministre de la Défense nationale s'est rendu en Europe du 5 au 13 décembre afin d'y rencontrer ses homologues de l'OTAN ainsi que le personnel des Forces canadiennes affecté en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, dans la mer Adriatique et en Italie¹¹. Après s'être d'abord arrêté à Paris pour voir le ministre français de la Défense, M. Collenette s'est ensuite rendu au quartier général de l'OTAN à Bruxelles assister à deux journées de réunions. Outre des discussions parallèles sur divers dossiers de coopération bilatérale, les entretiens du ministre canadien ont alors porté sur l'avenir de l'Alliance atlantique et la situation en ex-Yougoslavie. M. Collenette a terminé ce premier séjour à l'étranger en visitant les forces de maintien de la paix dans les régions de Zagreb, Gracac, Sarajevo, Kiseljak et Visoko et en inspectant les effectifs chargés du respect de l'embargo naval et du pont aérien. Durant cette tournée, le ministre a réaffirmé l'engagement du Canada en ex-Yougoslavie tout en soulignant que l'improbabilité d'un règlement à court terme soulevait «d'importantes interrogations»¹².

2 — L'OTAN

L'une des premières tâches officielles du nouveau ministre des Affaires étrangères du Canada, M. André Ouellet, a été de participer à Bruxelles à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord, le 2 décembre, et à celle du Conseil

9. Manon CORNELLIER, *La Presse*, 27 novembre 1993, p. A12, 30 novembre 1993, p. B1 et 30 décembre 1993, p. A4.

10. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 28/93*, 8 novembre 1993; voir aussi *The Gazette*, 13 novembre 1993, p. A15.

11. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 33/93*, 2 décembre 1993; *The Globe and Mail*, 11 décembre 1993, p. A10C; *The Ottawa Citizen*, 8 décembre 1993, p. D12; *The Toronto Star*, 12 décembre 1993, p. A1.

12. *La Presse*, 13 décembre 1993, p. C10; voir aussi *La Presse*, 8 décembre 1993, p. B4.

de coopération de l'Atlantique Nord, le 3 décembre. Il y a prononcé un discours indiquant la position du nouveau gouvernement canadien à l'égard de l'OTAN et de la sécurité européenne. Le Canada, a alors expliqué M. Ouellet, croit que «l'OTAN doit avant tout réaffirmer sa raison d'être» où «la dimension transatlantique demeure centrale». Le Canada considère aussi important de maintenir «l'intégrité interne de l'OTAN» et de resserrer les liens avec la CSCE, l'UEO et l'ONU. Ottawa souscrira également à la proposition d'un Partenariat pour la paix qui s'inscrit dans la poursuite d'une coopération bien définie avec les pays de l'ex-Europe de l'Est et met en valeur l'élément «maintien de la paix» du plan de travail au Conseil de coopération de l'Atlantique Nord (CCAN). Quant à la délicate question de l'adhésion de nouveaux membres, le ministre Ouellet a prôné le rejet d'une «attitude revêche» qui pourrait «faire échouer l'alliance et décevoir nos amis» et a plutôt appelé à un examen plus approfondi de toutes les implications du dossier pour qu'une déclaration puisse être prononcée au Sommet de l'OTAN en janvier 1994¹³.

3 – Le contrat des hélicoptères

Sitôt assermenté, le nouveau gouvernement libéral a tenu parole au sujet de l'une de ses promesses électorales en sonnant le glas du contrat des 43 hélicoptères EH-101. Le Premier ministre a expliqué qu'il s'agissait d'une «dépense inutile» en raison du contexte international actuel et que le modèle choisi était trop sophistiqué pour les besoins du pays¹⁴. Jusqu'à ce jour, les dépenses engagées dans ce projet totalisent \$440 millions et Ottawa devra en plus assumer les coûts de résiliation des contrats qui restent à négocier. Aucun programme de compensation ne sera versé aux provinces tandis que les industries affectées pourront utiliser les programmes de reconversion existants. La Grande-Bretagne dont des entreprises étaient maîtres d'oeuvre dans ce projet s'est dite déçue de la décision canadienne¹⁵.

D — Les politiques économiques et commerciales

Au cours de la campagne électorale, le Parti libéral s'était engagé à renégocier les aspects suivants de l'ALENA : les dispositions touchant l'environnement et la main d'œuvre, la création d'un code antidumping et des subventions, un renforcement du mécanisme de règlement des différends et une protection équivalente à celle du Mexique en matière d'énergie¹⁶. Durant les cinq semaines qui suivirent leur arrivée au pouvoir, les nouveaux dirigeants

13. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 93/63*, 2 décembre 1993 ; voir aussi *Le Bulletin du désarmement*, no 23, hiver 1993/94, p. 8.

14. Philippe DUBUISSON, *La Presse*, 5 novembre 1993, p. A1 ; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 5 novembre 1993, pp. A1-A8 ; voir aussi *The Globe and Mail*, 15 octobre 1993, p. A1 et 28 octobre 1993, p. A3.

15. *La Presse*, 6 novembre 1993, p. C4.

16. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 2 décembre 1993.

canadiens discutèrent de ces sujets avec leurs partenaires de l'ALENA¹⁷. Le premier ministre Chrétien contacta dès le 26 octobre les Présidents Clinton et Salinas pour les aviser des préoccupations canadiennes et consacra son premier entretien avec M. Clinton à ce sujet¹⁸. Son ministre du Commerce international rencontra, quant à lui, son homologue américain à deux reprises, les 19 et 29 novembre. Les Canadiens suivirent également de près le déroulement du vote sur l'ALENA à la Chambre des Représentants des États-Unis. C'est par un résultat de 234 votes contre 200 que l'adoption de la loi fut approuvée, une décision qu'entérina trois jours plus tard le Sénat américain.

À l'issue de ces tractations, M. Chrétien annonçait le 2 décembre que le gouvernement canadien avait obtenu, en dépit d'une situation « imparfaite », « les importants changements » qu'il réclamait¹⁹. Il se déclarait satisfait :

- des progrès réalisés dans les accords complémentaires trilatéraux sur la main-d'œuvre et l'environnement ;
- de la création de groupes de travail chargés de se pencher sur l'instauration d'un code des subventions et de dumping ;
- de la signature d'une déclaration commune Canada-États-Unis-Mexique qui stipule que l'ALENA ne crée aucun droit aux ressources en eau naturelle de l'une ou l'autre des Parties, et
- de la déclaration unilatérale du Canada précisant son interprétation des dispositions sur l'énergie. On peut y lire qu'en cas de pénurie, le Canada appliquera l'ALENA de manière à maximiser la sécurité énergétique des Canadiens et prendra toute mesure nécessaire pour protéger cette sécurité.

Les partis d'opposition ne partageaient pas la satisfaction du gouvernement en mettant notamment en doute la valeur d'une déclaration unilatérale vis-à-vis d'une entente multilatérale. Toutes ces mesures prenaient immédiatement effet sans qu'il faille réouvrir la loi de mise en œuvre qui était proclamée le 30 décembre²⁰. Tel que prévu, l'ALENA et ses accords complémentaires sur le travail et l'environnement entreront donc en vigueur le 1^{er} janvier 1994.

17. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 30 octobre 1993, pp. B1-B3 et 30 novembre 1993, p. B2 ; *The Globe and Mail*, 5 novembre 1993, pp. B1-B4 ; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 10 novembre 1993, p. A6 ; Marie TISON, *Le Devoir*, 29 octobre 1993, p. A5.

18. Voir note no 43.

19. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 2 décembre 1993 ; Jean DION, *Le Devoir*, 3 décembre 1993, pp. A1-A2 ; Barrie MCKENNA, *The Globe and Mail*, 3 décembre 1993, pp. A1-A2.

20. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 237*, 30 décembre 1993 ; *Le Devoir*, 31 décembre 1993, p. A2.

E — Les politiques d'immigration

Le nouveau ministre responsable de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Sergio Marchi, se penchait notamment dès les premières semaines de son mandat sur deux des engagements du gouvernement libéral en matière d'immigration : la réunification des familles et l'intégrité de la Commission de l'Immigration et du statut de réfugié (CISR). M. Marchi ordonnait le règlement rapide des demandes de résidence présentées avant le 31 décembre 1992 et demandait aux fonctionnaires concernés de traiter en priorité les demandes de conjoint et de membres de la famille immédiate²¹. Environ 8000 demandes seront touchées par cette initiative spéciale. De plus, 33 nouveaux commissaires étaient nommés à la CISR après un processus qualifié de « plus transparent » par le ministre. Ces nominations, déclarait M. Marchi, donneront « une plus grande crédibilité » à cet organisme²².

F — Organisations et réunions internationales

1 — L'ONU

M. André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, réalisait sa première visite officielle à New York, au siège des Nations Unies, le 10 novembre, où notamment des entretiens avec le Secrétaire général de l'ONU et les ambassadeurs des cinq membres du Conseil de sécurité avaient été prévus²³. Un large éventail de sujets, incluant les plus récents développements en ex-Yougoslavie et en Haïti, étaient au programme des discussions. La secrétaire d'État à l'Amérique latine et à l'Afrique, Mme Christine Stewart, se rendait aussi à New York au cours du trimestre pour y rencontrer des hauts fonctionnaires de l'ONU (cf. section Afrique du Sud)²⁴.

D'autre part, la diplomatie canadienne se réjouissait particulièrement, ce trimestre, de l'évolution de certains dossiers pour lesquels de nombreux efforts ont été consentis. Soulignons la présentation en novembre d'une résolution visant à interdire la production de matière fissile destinée à la production d'armes nucléaires²⁵ et l'adoption d'une déclaration, en décembre, qui deviendra le premier document officiel de l'ONU définissant avec précision la violence faite aux femmes et présentant un ensemble de mesures pour

21. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 93-38*, 23 décembre 1993 ; *Le Devoir*, 24 décembre 1993, p. A4 ; *The Globe and Mail*, 24 décembre 1993, p. A4.

22. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 93-39*, 30 décembre 1993 ; Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 31 décembre 1993, pp. A1-A8.

23. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 209*, 9 novembre 1993 ; voir aussi Alan FERGUSON, *The Toronto Star*, 11 novembre 1993, p. A20.

24. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 224*, 10 décembre 1993.

25. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 213*, 17 novembre 1993.

26. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 220*, 1^{er} décembre 1993.

l'enrayer²⁶. De plus, le Canada cherchait à faire entériner par l'Assemblée générale de l'ONU la création du poste de Haut-Commissaire des droits de la personne qui a reçu en décembre l'aval du groupe de travail chargé de cette question²⁷.

2 – Le Commonwealth

En raison de l'imminence du scrutin fédéral, c'est sans représentation ministérielle que le Canada a participé au 29^e Sommet du Commonwealth qui s'est déroulé du 21 au 25 octobre, à Limassol, dans l'île de Chypre²⁸. L'ex-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mme Barbara McDougall, qui agissait à titre de représentante personnelle de la première ministre Campbell, retournait même au pays avant la clôture de la conférence. Durant ce Sommet, les participants abordèrent entre autres la question du retour de l'Afrique du Sud au sein de l'organisation et celle de l'implication politique plus grande du Commonwealth dans les affaires internationales²⁹. Ils examinèrent également une coproposition australienne et britannique concernant l'envoi d'une délégation chargée de plaider une conclusion rapide de l'Uruguay Round. Le Canada qui devait prendre part à cette mission avec la Barbade, le Ghana, la Malaysia et l'île Maurice, cédait sa place à un autre pays³⁰.

3 – La CSCE

Le 30 novembre et le 1^{er} décembre se tenait à Rome la 4^e séance ministérielle de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Figuraient parmi les sujets à l'ordre du jour la gestion des conflits dans nombre de régions en Europe, la destruction de l'arsenal nucléaire ukrainien et la participation de la Russie à d'éventuelles missions de maintien de la paix dans l'ancienne zone d'influence de l'URSS. Sur ce dernier point, la CSCE se contentait d'une déclaration de principe renvoyant à plus tard l'examen des modalités en raison de l'appréhension de plusieurs pays dont le Canada. Quant au démantèlement de l'armement nucléaire de l'Ukraine, le ministre canadien des Affaires étrangères rencontrait son homologue ukrainien à ce sujet et offrait la médiation du Canada dans ce dossier (cf. section H-2). M. Ouellet s'est également servi de la tribune de la CSCE pour rappeler toute l'importance que le Canada attache à la sécurité européenne³¹.

27. *Le Devoir*, 12 novembre 1993, p. A9; Gouvernement du Canada, *Communiqué no 226*, 14 décembre 1993.

28. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 7 octobre 1993.

29. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 25 octobre 1993, p. A12; *Le Devoir*, 26 octobre 1993, p. B7.

30. Voir Paul KORING, *The Globe and Mail*, 17 novembre 1993, p. B3.

31. *Le Bulletin du désarmement*, no 23, hiver 1993/94, pp. 4-6; *The Globe and Mail*, 1^{er} décembre 1993, p. A12 et 2 décembre 1993, p. A11.

4 – La Francophonie

Après Paris (1986), Québec (1987), Dakar (1989) et Chaillot (1991), les chefs d'État et de gouvernement des pays francophones se sont donné rendez-vous à Grand-Baie, à l'Île Maurice, du 16 au 18 octobre, pour le Sommet des «pays ayant le français en partage» (nouvelle appellation de cet événement). Les 14 et 15 octobre, la 2^e Conférence ministérielle de la Francophonie avait notamment permis de mettre une touche finale aux préparatifs.

Dans un contexte de campagne électorale, la Première ministre canadienne déléguait le nouvel ambassadeur canadien à Paris, M. Benoît Bouchard, pour piloter la représentation canadienne tandis que le gouvernement québécois a désigné pour sa part la Vice-Première ministre, Mme Lise Bacon, en remplacement de M. Robert Bourassa dont le retrait de la vie politique est imminent³².

La délégation canadienne avait préparé des documents de réflexion sur certains conflits régionaux³³ et devait notamment s'employer à présenter un projet de résolution prônant le maintien de la paix, la diplomatie préventive et l'emploi de mécanismes régionaux de résolution des conflits. Un autre dossier qui réclama l'attention particulière du Canada fut la question de la prééminence politique du CPF (Conseil permanent de la Francophonie) sur l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique) et la réélection du Canadien Jean-Louis Roy à l'ACCT. Les divergences franco-canadiennes sur ces questions avaient été ravivées par les propos du ministre français de la Culture et de la Francophonie, M. Jacques Toubon, rapportés la veille de l'ouverture du Sommet dans le quotidien *Le Monde*³⁴. Rappelons la teneur de ces propos qui qualifiaient d'«inefficace» la gestion de l'ACCT et dépeignaient l'organisme comme un «relais de la coopération bilatérale canadienne». Des explications étaient exigées par les Canadiens lors d'une réunion à huis clos où plusieurs pays exprimèrent leurs points de vue sur cette question.

À l'issue du Sommet, le représentant canadien réitérait son désaccord à l'égard de toute réduction du rôle de l'ACCT. Quant au fait que l'adoption du budget de l'ACCT ait été reporté, cela ne signifie pas, selon M. Bouchard, «un désaccord profond mais un besoin d'approfondissement du dossier³⁵». Un Comité de réflexion formé de 11 membres – dont le Canada, le Québec et la France – fera rapport sur cette question et sur le renforcement des institutions francophones au CPF³⁶.

32. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 7 octobre 1993; *Le Monde*, 16 octobre 1993, p. 3; *La Presse*, 16 octobre 1993, cité par *L'Argus*, 19 octobre 1993, pp. B15-B16; *The Gazette*, 17 octobre 1993, cité par *L'Argus*, 19 octobre 1993, p. B14.

33. *La Presse*, 15 octobre 1993, p. B12; Michel VENNE, *Le Devoir*, 12 octobre 1993, p. A5.

34. Jean-Pierre PÉRONCEL-HUGOZ, *Le Monde*, 15 octobre 1993, p.3; Norman DELISLE, *Le Devoir*, 16-17 octobre 1993, p. A4; *Le Monde*, 17-18 octobre 1993, p.4.

35. *Le Devoir*, 19 octobre 1993, p. A2.

36. *Ibid.*

Les différends du Sommet ont toutefois été oubliés lors des débats sur la demande d'exclusion des industries culturelles des accords du GATT, un thème qui a rallié l'unanimité des participants³⁷. De plus, les pays francophones ont convenu d'un programme d'action visant à réaffirmer la présence de la langue française dans les institutions internationales. En tout, une vingtaine de résolutions ont été adoptées.

Afin d'assurer un suivi, les ministres des pays francophones se sont retrouvés deux mois plus tard. Cette fois-ci, le nouveau ministre du Patrimoine canadien, M. Michel Dupuy, a agi comme chef de la délégation canadienne³⁸. Lors de cette réunion tenue à Bamako, au Mali, M. Jean-Louis Roy a notamment été reconduit à l'unanimité dans ses fonctions de Secrétaire général de l'ACCT, les délégations présentes jugeant même inutile de procéder au vote³⁹.

5 – Le GATT

Au lendemain du compromis entre les Douze et les États-Unis, les 117 parties contractantes aux négociations commerciales multilatérales du GATT se réunissaient le 15 décembre à Genève pour approuver le projet d'acte final de l'Uruguay Round. D'ultimes tractations avaient été nécessaires⁴⁰, les positions se durcissant à l'approche de l'échéance finale autour des dossiers les plus litigieux tels que l'aéronautique, l'audio-visuel et l'ouverture du marché du riz. Pour sa part, le Canada s'était retrouvé isolé dans sa défense de l'article XI du GATT, après avoir vu les Japonais et les Coréens renoncer à leur office de commercialisation et accepter un système de tarification. Le Canada faisait connaître ses propositions tarifaires dans ce secteur qui sont de l'ordre de 192 % pour les œufs, 200 % pour le poulet, 283 % pour le lait, 351 % pour le beurre et 289 % pour le fromage. Ces taux feront ensuite l'objet de pourparlers ultérieurs avant d'être fixés définitivement. Au pays, le résultat obtenu dans le domaine agricole a suscité la colère de plusieurs groupes d'agriculteurs en Ontario et au Québec.

37. *Le Devoir*, 18 octobre 1993, p. A3; *La Presse*, 19 octobre 1993, cité par *L'Argus*, 19 octobre 1993, pp. A19-A20; *Le Monde*, 20 octobre 1993, p. 6; voir aussi *Lettre de la Francophonie*, no 66, 1^{er} novembre 1993, pp. 1 et 3.

38. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 222*, 2 décembre 1993.

39. *Le Devoir*, 10 décembre 1993, p. A4; Michel DOLBEC, *La Presse*, 10 décembre 1993, cité par *L'Argus*, 10 décembre 1993, p. A28.

40. Les ministres McLaren et Goodale se sont rendus à Genève à diverses reprises. Voir Gouvernement du Canada, *Déclaration no 93/64*, 7 décembre 1993; *The Globe and Mail*, 2 décembre 1993, p. B10, 3 décembre 1993, pp. A1-A2, 4 décembre 1993, pp. A1-A2, 7 décembre 1993, pp. A1-A2 et 8 décembre 1993, pp. B1-B4; *Le Devoir*, 2 décembre 1993, p. B3 et 9 décembre 1993, p. A4.

Malgré l'abandon de cette revendication, le gouvernement canadien accueillait avec satisfaction le résultat sur l'ensemble des négociations et considérait comme des gains les points suivants⁴¹ :

- un meilleur accès aux marchés pour les producteurs canadiens de céréales et les exportateurs de viande rouge, de bois, de pâtes et papiers, de nickel, de cuivre, de zinc, de produits plastiques et de produits chimiques ;
- l'exclusion des industries culturelles de l'accord ;
- une définition précise des subventions autorisées par les règles commerciales internationales dont un traitement équivalent entre les programmes de subventionnement des gouvernements provinciaux et nationaux ;
- une protection contre la reproduction non autorisée d'œuvres et pour les brevets d'invention ;
- la création de l'Organisation mondiale de Commerce (OMC) et ses composantes (Conseil général, Organe de règlement des différends, Mécanisme d'examen des politiques commerciales, Conseil des marchandises, Conseil des services et Conseil des aspects des droits de la propriété intellectuelle) ;
- l'assurance qu'aucun pays ne recourra à des réglementations sanitaires comme obstacles déguisés aux échanges, et
- le retour des secteurs des textiles et du vêtement sous le parapluie du GATT.

L'Acte final, qui comprend le texte juridique des Accords et les listes des concessions, sera rédigé au cours des trois prochains mois et devrait être signé à la mi-avril 1994, au Maroc, pour ensuite être soumis à l'approbation des gouvernements nationaux. Il est proposé que l'OMC et ses comités prennent effet le 1^{er} juillet 1995, concrétisant ainsi d'une manière définitive les résultats de l'Uruguay Round.

G — Les relations canado-américaines

1 — Première rencontre Clinton-Chrétien

La première opportunité pour le Premier ministre canadien de rencontrer le Président américain se produisait lors de la réunion de l'APEC (cf. section L-2) à la mi-novembre. Au moment de son arrivée en poste, M. Chrétien avait

41. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 227*, 15 décembre 1993 ; *Le Devoir*, 14 décembre 1993, p. B2, 15 décembre 1993, pp. A1-A8 et 16 décembre 1993, pp. A1-A8 ; *The Globe and Mail*, 14 décembre 1993, pp. A1-A2, 15 décembre 1993, pp. A1-A2 et 16 décembre 1993, pp. A1-A2 et pp. B1-B2.

dit souhaiter adopter une relation plus formelle avec l'administration américaine et se démarquer de l'approche personnalisée utilisée par son prédécesseur avec les Présidents Bush et Reagan⁴². Lors de ce premier entretien d'une cinquantaine de minutes, les principaux objets de discussion ont porté sur les demandes canadiennes de modifications de l'ALENA et l'établissement d'un code sur les subventions aux exportations et le dumping⁴³. Les deux dirigeants confiaient à leurs ministres du commerce le soin de poursuivre les négociations en ce sens.

2 – Questions commerciales

Le Canada remportait une victoire importante dans le dossier du bois d'œuvre alors qu'à la mi-décembre, un groupe spécial d'experts demandait au Département américain du Commerce d'éliminer le droit de 6,51 % imposé sur les exportations canadiennes de ce produit⁴⁴, contredisant ainsi une décision de la Commission américaine de commerce international⁴⁵.

Les nouvelles n'ont pas été aussi encourageantes pour la société canadienne Norsk Hydro aux prises avec un droit compensateur sur le magnésium pur et en alliage. En octobre, un groupe spécial d'experts a maintenu le droit anti-dumping et en décembre, un deuxième comité n'a pas modifié le droit compensateur relié aux subventions de ce produit. Un troisième groupe rendra en janvier sa décision sur l'existence d'un préjudice pour l'industrie américaine⁴⁶.

Dans l'épineux dossier des exportations canadiennes de porcs vivants, une décision préliminaire prise en octobre proposait une réduction des droits compensateurs imposés au Canada pour l'année 1990-1991. Rappelons que pour les exportations de 1988-1989, il avait été reconnu qu'aucune subvention déloyale n'avait été utilisée, ce qui n'a pas été jugé le cas pour les exportations de 1989-1990⁴⁷.

Enfin, toujours en octobre, le Canada décidait, en raison de l'insuccès des consultations bilatérales, de demander la constitution d'un groupe spécial binational pour examiner le niveau de subventionnement des ventes américaines de blé au Mexique⁴⁸.

42. *Le Devoir*, 15 novembre 1993, p. A5; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 13 novembre 1993, pp. A1-A4.

43. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 20 novembre 1993, pp. A1-A5 et 22 novembre 1993, pp. A1-A2; *Le Devoir*, 20-21 novembre 1993 et 23 novembre 1993, p. A6.

44. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 232*, 17 décembre 1993.

45. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 200*, 18 octobre 1993; John SAUNDERS, *The Globe and Mail*, 19 octobre 1993, pp. A1-A2; *Le Devoir*, 19 octobre 1993, p. B6.

46. *Le Devoir*, 15 décembre 1993, p. B4 et 16 décembre 1993, p. B2; *Le Devoir*, 7 octobre 1993, p. B3.

47. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 196*, 14 octobre 1993; voir aussi Marie TISON, *Le Devoir*, 29 décembre 1993, p. B4.

48. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 208*, 22 octobre 1993; *The Globe and Mail*, 25 octobre 1993, p. B2.

3 – Questions environnementales

Le Conseil de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs remettait ce trimestre son rapport annuel à la Commission internationale responsable des eaux limitrophes entre le Canada et les États-Unis. Il y est notamment recommandé de resserrer les normes d'évaluation en vigueur pour les pesticides et maintenir le bannissement de certains produits⁴⁹. D'autre part, les États-Unis et le Canada convenaient en décembre d'interdire, pour les cinq prochains mois, la pêche dans la région du Banc Georges au large de la Nouvelle-Écosse⁵⁰.

H — Le Canada et l'espace européen

1 – La Russie

À l'instar de la communauté internationale, le Canada était un observateur attentif des élections parlementaires et du référendum constitutionnel qui se déroulaient le 12 décembre en Russie. Un millier d'observateurs internationaux, dont seize Canadiens⁵¹, supervisaient ces élections qui étaient jugées libres et équitables. Le ministre canadien des Affaires étrangères se déclarait satisfait de ce nouvel effort vers la démocratisation mais soulignait sa crainte de voir «l'arrivée en force de partis extrémistes (...) freiner les réformes» en cours⁵².

D'autre part, le gouvernement canadien accordait \$2,5 millions à la Société de développement international Desjardins pour la création d'un réseau de coopératives financières dans des régions rurales russes. Ce projet fait partie du programme d'assistance technique existant⁵³. La Russie et le Canada collaboraient également ce trimestre à la création d'une forêt modèle en Sibérie. A cet effet, une délégation dirigée par le Président du Service fédéral des forêts de Russie séjournait au Canada en décembre⁵⁴.

2 – L'Ukraine

Devant un auditoire formé par les membres du Comité Québec-Ukraine, M. André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, prononçait un discours consacré à l'importance de l'Ukraine dans la politique étrangère canadienne. Le Canada, expliquait M. Ouellet, entend développer une «relation spéciale»

49. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 5 octobre 1993, p. A2.

50. *The Globe and Mail*, 3 janvier 1994, p. A4.

51. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 223*, 3 décembre 1993; *Le Devoir*, 4-5 décembre 1993, p. A2.

52. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 225*, 13 décembre 1993.

53. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 233*, 20 décembre 1993 et *Déclaration no 93/66*, 20 décembre 1993.

54. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 230*, 17 décembre 1993; *Le Devoir*, 18-19 décembre 1993, p. A8.

avec l'Ukraine en négociant un traité qui couvrirait l'ensemble des relations politiques entre les deux pays. De plus, un programme d'échanges militaires, dont la formation de soldats pour le maintien de la paix, sera lancé sous peu et un premier accord commercial sera signé prochainement. En matière de sécurité internationale, poursuivait M. Ouellet, l'Ukraine est «essentielle» à la stabilité en Europe et, en ce sens, la ratification du traité START I revêt une importance particulière pour le gouvernement canadien. Le ministre s'est même dit prêt à se rendre à Kiev et à Moscou pour faire avancer ce dossier. Enfin, le Canada offrira aussi son assistance pour la préparation des élections au printemps 1994 et y dépêchera des observateurs. En développant toutes ces facettes, le Canada et l'Ukraine pourront, concluait M. Ouellet, bâtir «un véritable partenariat⁵⁵».

3 – Le conflit en ex-Yougoslavie

C'est dans un contexte de plus en plus difficile que les soldats de la Force de protection des Nations Unies en ex-Yougoslavie poursuivaient leur mission. Par exemple, les Casques bleus canadiens et danois continuaient d'assurer la charge du fonctionnement de deux hôpitaux pour handicapés mentaux et physiques dans les villes de Fojnica et Bakovici et d'en négocier le ravitaillement par convois humanitaires⁵⁶. Autre exemple, à Sarajevo, le pont aérien international était maintenu, en dépit des menaces de tirs, permettant le transport des blessés, des vivres et de l'équipement⁵⁷ tandis que, dans l'enclave de Srebrenica, un contingent de 150 soldats canadiens attendait toujours de pouvoir être rejoint et relevé par de nouvelles troupes⁵⁸. L'arrivée de l'hiver ne facilitait pas non plus le travail des organismes de secours et en réponse à leur appel, le Canada leur accordait \$10 millions supplémentaires⁵⁹.

De plus, en fin de trimestre, le débat sur la pertinence du maintien de soldats de la paix en zone de conflit était ravivé à la suite de la détention à Visoko de 11 militaires canadiens par des soldats serbes en état d'ivresse⁶⁰. Les soldats du 12^e régiment blindé du Canada ont été désarmés, frappés et menacés de mort, un incident qui s'ajoute à de nombreux autres tant du côté canadien⁶¹ que chez les autres membres de la FORPRONU. Le Canada enregistrait

55. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 93/65*, 17 décembre 1993; Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 18-19 décembre 1993, p. A4.

56. *Le Devoir*, 1^{er} novembre 1993, p. A7; *The Globe and Mail*, 13 novembre 1993, p. A9 et 15 novembre 1993, p. A8.

57. *La Presse*, 12 novembre 1993, p. B6 et 12 décembre 1993, p. A4; *The Globe and Mail*, 24 novembre 1993, p. A12.

58. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 24 décembre 1993, p. A12.

59. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 219*, 30 novembre 1993.

60. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 29 décembre 1993, pp. A1-A8 et 30 décembre 1993, pp. A1-A8; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 29 décembre 1993, pp. A1-A2 et 31 décembre 1993, pp. A1-A3; Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 30 décembre 1993, pp. A1-A2; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 1^{er} janvier 1994, pp. A1-A8; Manon CORNELIER, *La Presse*, 30 décembre 1993, p. A4.

61. Denis ARCAD, *La Presse*, 30 décembre 1993, p. A4; *The Ottawa Citizen*, 29 décembre 1993, p. A2.

une protestation officielle à l'ONU et prévoyait tenir un débat sur l'engagement canadien en ex-Yougoslavie dès la reprise des travaux parlementaires.

Par ailleurs, le 17 novembre, le Tribunal international chargé de juger les crimes de guerre en ex-Yougoslavie débutait ses travaux⁶². Une équipe canadienne d'enquête s'était rendue plus tôt dans la région recueillir des preuves et des témoignages dans ce dossier⁶³.

I — Le Canada et Haïti

À peine arrivés, c'est dans un climat d'insécurité aggravé par l'assassinat du ministre haïtien de la Justice⁶⁴, le 14 octobre, que se sont retrouvés les premiers policiers et soldats envoyés à Port-au-Prince dans le cadre de la mission des Nations Unies en Haïti⁶⁵. Le débarquement du contingent suivant, formé des quelque 200 militaires américains et canadiens, ne pouvait avoir lieu en raison de l'obstruction armée d'individus rattachés aux autorités militaires et policières⁶⁶.

Devant ces événements et face au non-respect de l'Accord de *Governors Island*, le Canada décidait de suspendre l'envoi de nouvelles troupes et de retirer les effectifs policiers en place⁶⁷. Il réimposait également, le 18 octobre, conformément au vote du Conseil de sécurité de l'ONU, les sanctions contre Haïti⁶⁸. Celles-ci comprennent un embargo commercial (à l'exception de l'aide humanitaire), le gel des avoirs haïtiens au pays et l'interdiction de navigation commerciale. Trois navires canadiens et six bateaux américains participaient au blocus naval de l'île⁶⁹. D'autres pays se joignant à la surveillance de l'embargo⁷⁰, le Canada rappelait deux de ses navires plus tard au cours du trimestre⁷¹.

Le nouveau gouvernement libéral réaffirmait la nécessité de s'appuyer sur l'Accord de *Governors Island* comme solution pour débloquer la crise et recommandait la poursuite de la formation d'un corps de policiers haïtiens, «à l'extérieur du pays», si nécessaire⁷². A l'instar de la communauté internatio-

62. *Le Devoir*, 18 novembre 1993, p. A5.

63. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 207*, 22 octobre 1993.

64. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 197*, 14 octobre 1993; *Le Devoir*, 15 octobre 1993, pp. A1-A12; *The Globe and Mail*, 15 octobre 1993, pp. A1-A2; *La Presse*, 15 octobre 1993, p.A1.

65. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 192*, 6 octobre 1993; *Le Devoir*, 7 octobre 1993, p. A7 et 8 octobre 1993, p. A8; *The Globe and Mail*, 8 octobre 1993, p. A4.

66. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 193*, 12 octobre 1993; *The Globe and Mail*, 12 octobre 1993, pp. A1- A8 et 13 octobre 1993, pp. A1-A2.

67. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 195*, 14 octobre 1993.

68. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 202*, 19 octobre 1993.

69. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 16 octobre 1993.

70. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 204*, 20 octobre 1993; *The Ottawa Citizen*, 17 octobre 1993, p. A3.

71. *Le Devoir*, 19 novembre 1993, p. A7.

72. Voir *Le Devoir*, 12 novembre 1993, p. A8, 22 décembre 1993, p. A5 et 4 janvier 1994, pp. A1-A8.

nale, il rejetait la responsabilité de la prolongation de cette crise, qui entrainait dans sa troisième année, sur les forces militaires du Général Cédras. En décembre, le Canada, la France, les États-Unis et le Venezuela, réunis à Paris, décidaient d'envoyer par l'entremise d'une délégation commune, une missive sommant les dirigeants haïtiens de remplir un certain nombre d'engagements précis d'ici au 15 janvier 1994. Dans l'éventualité d'un refus, des sanctions supplémentaires seront envisagées, précise le document. Le chef militaire haïtien refusait de rencontrer la délégation à laquelle participait, pour le Canada, le contre-amiral Kenneth Summers et le chargé d'affaires à Haïti, M. Louis Robert Daigle⁷³.

J — Le Canada et le Moyen-Orient

1 — Israël

M. Yitzhak Rabin, le Premier ministre israélien, était le premier dirigeant politique étranger à être reçu par M. Chrétien depuis son accession au poste de chef de gouvernement. Les deux hommes se rencontraient à Ottawa le 17 novembre⁷⁴. Sur le plan bilatéral, ils convenaient notamment d'intensifier les échanges commerciaux qui, en dépit de l'amitié qui lie les deux pays, «ne sont pas au niveau où ils devraient être», a souligné M. Chrétien. M. Rabin a aussi profité de l'entretien pour informer son homologue des plus récents développements entourant le processus de paix indiquant qu'il ne laisserait pas des actes terroristes miner les négociations en cours. M. Chrétien a, pour sa part, réitéré son appui à ces négociations qui constituent, a-t-il rappelé, «la seule façon de garantir une paix durable».

2 — Les Palestiniens

L'ambassadeur canadien à Washington, M. John de Chastelain, participait le 1^{er} octobre à une conférence sur le processus de paix au Moyen-Orient visant notamment à coordonner l'aide internationale aux Palestiniens. Le Canada entend faire en sorte que l'accord de septembre puisse générer rapidement des effets tangibles et visibles pour les populations de Gaza et de Cisjordanie. A cet effet, il s'engageait à consacrer \$55 millions dans les secteurs de l'investissement, de l'assistance technique et de la gestion de l'eau. De plus, par le biais de la Commission des réfugiés, la réalisation de projets reliés au logement et à la réunification des familles est toujours à l'étude⁷⁵.

73. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 234*, 22 décembre 1993; *Le Devoir*, 15 décembre 1993, p. A5; *The Globe and Mail*, 22 décembre 1993, p. A8; *Le Devoir*, 23 décembre 1993, p. A6.

74. *La Presse*, 18 novembre 1993, p. C1; Jean DION, *Le Devoir*, 18 novembre 1993, p. A4; Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 18 novembre 1993, p. A4.

75. *Le Devoir*, 2-3 octobre 1993, p. A4; *CanadExport*, vol. 11, no 21, 15 décembre 1993, pp. 1-2.

Par ailleurs, le ministère des Affaires étrangères se préparait, ce trimestre, à recevoir le leader de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, en 1994⁷⁶.

K — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

1 — L'Afrique du Sud

La transition démocratique en Afrique du Sud occupait toujours l'actualité internationale notamment grâce à l'attribution en octobre du Prix Nobel de la Paix au tandem De Klerk-Mandela⁷⁷ et à la signature en novembre d'une entente sur le processus de transition⁷⁸, deux événements salués par le Canada et la communauté internationale. En décembre, la création du Conseil exécutif de transition chargé de surveiller la préparation des premières élections multiraciales était comparée à «la fin de l'apartheid» par le nouveau ministre des Affaires étrangères⁷⁹. Le 13 du même mois, Mme Christine Stewart, secrétaire d'État à l'Amérique latine et à l'Afrique, participait au débat annuel de l'Assemblée générale sur l'apartheid, un événement qui devrait se dérouler pour la dernière fois⁸⁰. Elle annonçait alors une contribution de \$ 2 500 000 pour la tenue des élections prévues le 27 avril 1994⁸¹.

2 — Autres pays

Ce trimestre encore, les situations politiques dans certains pays africains préoccupèrent les autorités canadiennes. Par exemple, elles condamnèrent le coup d'État qui renversa le Président burundais, Melchior Ndadaye, le 21 octobre⁸² ainsi que la prise du pouvoir par les militaires, au Nigéria, le 19 novembre⁸³. Elles imposèrent aussi des sanctions contre l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) conformément à la résolution no 864 des Nations Unies⁸⁴.

3 — Aide humanitaire et aide au développement

Diverses contributions étaient annoncées d'octobre à décembre. Une aide de \$ 2 950 000 était accordée aux 700 000 réfugiés burundais qui ont fui leur pays en raison du coup d'État⁸⁵, \$1,5 million était versé pour le rapatriement

76. *Le Devoir*, 11-12 décembre 1993, p. A7; *The Globe and Mail*, 15 décembre 1993, p. A3.

77. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 199*, 15 octobre 1993.

78. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 214*, 18 novembre 1993.

79. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 224*, 10 décembre 1993.

80. *Ibid.*

81. Gouvernement du Canada, ACDI, *Communiqué 93-32*, 13 décembre 1993.

82. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 205*, 21 octobre 1993.

83. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 215*, 19 novembre 1993.

84. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 194*, 12 octobre 1993.

85. Gouvernement du Canada, ACDI, *Communiqué no 93-28*, 19 novembre 1993.

volontaire en Somalie de réfugiés vivant dans des pays limitrophes⁸⁶, et \$5 500 000 étaient distribués pour des programmes alimentaires en Érythrée⁸⁷. L'ACDI répondait aussi à un appel de l'ONU en versant \$400 000 pour aider les victimes de viol dans des camps de réfugiés entre le Kenya et la Somalie⁸⁸.

L — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 — La Chine

La politique commerciale dans la région Asie-Pacifique, et en Chine en particulier, constituera un «dossier prioritaire» pour le nouveau gouvernement canadien⁸⁹. C'est donc ce thème qui dominait le discours de M. Ouellet devant le Conseil commercial Canada-Chine et les rencontres du trimestre impliquant des ministres canadiens et chinois. D'abord, le premier ministre Chrétien rencontrait à Seattle, en marge du forum de l'APEC, le Président chinois Jiang Zemin, puis du 22 au 29 novembre, la ministre du Commerce extérieur et de la Coopération économique, Mme Wu Yi, était reçue en visite officielle par son homologue canadien, M. Roy MacLaren⁹⁰. En plus du renforcement des échanges commerciaux, les Canadiens ont aussi soulevé la délicate question des droits de la personne, et les possibilités d'un voyage en Chine, pour M. Chrétien et pour M. MacLaren, sont présentement à l'étude.

2- L'APEC

C'est dans le cadre de l'APEC, le forum de Coopération économique de l'Asie-Pacifique qui se tenait du 17 au 19 novembre, que M. Jean Chrétien faisait sa première apparition comme Premier ministre lors d'une rencontre internationale. M. Chrétien, accompagné de son ministre du Commerce extérieur, profitait de cette occasion pour tenir plusieurs rencontres bilatérales avec notamment les représentants de la Chine et des États-Unis (cf. section L-1 et G-1). Les nouveaux dirigeants canadiens participaient à cette réunion en espérant que «quelques progrès dans la voie d'un commerce plus libre, plus ouvert et plus réglementé» puissent être atteints et en appuyant l'approche libre-échangiste du rapport du Groupe de personnalités éminentes (EPG) sur les perspectives d'avenir de l'APEC⁹¹. À l'issue du forum, les pays membres

86. Gouvernement du Canada, ACDI, *Communiqué no 93-30*, 3 décembre 1993.

87. Gouvernement du Canada, ACDI, *Communiqué no 93-31*, 9 décembre 1993.

88. Gouvernement du Canada, ACDI, *Communiqué no 93-29*, 25 novembre 1993; *The Globe and Mail*, 26 novembre 1993, p. A4.

89. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 93/61*, 13 novembre 1993.

90. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 212*, 16 novembre 1993; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 22 novembre 1993, p. A5 et 29 novembre 1993, p. A4.

91. Gouvernement du Canada, *Déclaration no 93/62*, 16 novembre 1993; voir aussi Ministère des Affaires extérieures, *Bulletin Asie du Nord*, vol. VI, no 45, 19 novembre 1993 et *The Globe and Mail*, 27 novembre 1993, p. B1.

convenaient d'assouplir certaines barrières commerciales, de poursuivre leur réflexion au sein du EPG et se donnaient rendez-vous l'an prochain en Indonésie où de nouveaux membres se joindront à l'APEC⁹².

M — Chronologie thématique*

Aide aux victimes d'un séisme en Inde

2 et 7 octobre :

Des sommes de \$300 000 et \$400 000, fournies par l'ACDI, serviront à l'acquisition de fournitures de secours et de services médicaux destinées aux victimes d'un tremblement de terre en Inde. (Gouvernement du Canada, ACDI, *Communiqué no 93-26*, 7 octobre 1993).

Essai nucléaire chinois

5 octobre :

«Profondément déçu» du dernier essai nucléaire chinois, le Canada prie une nouvelle fois la Chine de mettre fin à son programme d'explosion de dispositif atomique. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 190*, 5 octobre 1993).

Réunion du Groupe de Cairns

17-18 octobre :

L'ex-ministre de l'Agriculture, M. Bill McKnight, représente le Canada à la réunion du Groupe de Cairns qui se tient à Genève. Les pays membres unissent leurs efforts en vue d'une conclusion heureuse de la fin du cycle de l'Uruguay Round (Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 198*, 15 octobre 1993 et *Communiqué no 201*, 18 octobre 1993).

Élections au Pakistan

20 octobre :

Au lendemain du scrutin national au Pakistan qui a porté Mme Benazir Bhutto au pouvoir, les autorités canadiennes assurent le nouveau gouvernement pakistanais de sa collaboration future dans des dossiers d'intérêt commun. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 203*, 20 octobre 1993).

Les suites de «l'Affaire de Somalie»

à partir du 21 octobre :

Le premier procès en cour martiale relatif au décès d'un citoyen somalien en mars dernier dans le camp canadien de Belet Huen se termine

92. *Le Devoir*, 22 novembre 1993, p. A5 ; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 20 novembre 1993, p. A5.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

prématurément car le tribunal est d'avis qu'il existe des doutes raisonnables sur l'impartialité des accusations. En effet, l'officier supérieur qui a signé les accusations des soldats impliqués, a lui-même fait l'objet d'une enquête à l'époque et a depuis été accusé de négligence dans l'exercice de ses fonctions. De nouvelles cours martiales ont été convoquées pour 1994. (Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 30/93*, 29 novembre 1993 et *Communiqué no 35/93*, 21 décembre 1993; *The Globe and Mail*, 9 octobre 1993, p. A7; *La Presse*, 22 octobre 1993, p. A8).

Nouvelles sanctions contre la Libye

1^{er} décembre :

Le Canada impose des sanctions supplémentaires à la Libye conformément à la résolution no 883 de l'ONU. Ces sanctions touchent principalement la fourniture d'équipements ou de biens dans les secteurs du pétrole et du transport aérien ainsi que des fonds publics libyens au Canada. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 221*, 1^{er} décembre 1993).

Rationalisation dans les ambassades canadiennes

décembre :

Après qu'une chaîne de télévision eut rendu publics des chiffres concernant les dépenses excessives de certains diplomates à l'étranger, le ministère des Affaires étrangères fait parvenir une missive à ce sujet à toutes les ambassades canadiennes. Un employé a été congédié et sept autres suspendus relativement à cette affaire. (*Le Devoir*, 23 décembre 1993, p. A4; *The Globe and Mail*, 21 décembre 1993, p. A4). Par ailleurs, le Canada et l'Australie partageront à l'avenir les locaux du haut-commissariat à la Barbade, une initiative qui pourrait être appliquée dans d'autres pays. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 206*, 22 octobre 1993).

Négociation de paix en Irlande du Nord

16 décembre :

La signature de la déclaration anglo-irlandaise émise à Londres par John Major et Albert Reynolds, Premiers ministres du Royaume-Uni et de l'Irlande, est qualifiée «d'étape importante» dans le processus de réconciliation en Irlande par le Canada. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 229*, 16 décembre 1993).

Violence politique au El Salvador

17 décembre :

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, déplore la recrudescence au Salvador de la violence politique marquée par l'assassinat de plusieurs personnalités politiques. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 231*, 17 décembre 1993).

Nominations diplomatiques

15 décembre :

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international annonce les modifications suivantes dans sa représentation à l'étranger : M. Jolin Fraser est nommé ambassadeur à l'Environnement, M. John Anderson, ambassadeur auprès de l'OTAN, M. Raymond Chrétien, ambassadeur aux États-Unis et M. Francis Filleul, ambassadeur en Haïti. MM. Donald McLennan et John McNee seront respectivement ambassadeurs en Iran et en Syrie et M. Allan Lever, consul à Chicago. M. Jean Nadeau s'est vu confier le poste de haut-commissaire à Trinité-et-Tobago, M. Michel Perrault, celui d'ambassadeur en Algérie, M. Anthony Vincent, celui d'ambassadeur au Pérou et M. Art Wright, celui de haut-commissaire au Zimbabwe. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 228*, 15 décembre 1993). Quant à l'ancien ambassadeur aux États-Unis, le Général John de Chastelain, il remplacera l'amiral John Anderson au poste de chef d'état-major de la Défense (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 15 décembre 1993).

II – Les relations extérieures du Québec

(octobre à décembre 1993)

A — Aperçu général

Seul candidat en lice à la succession de M. Robert Bourassa¹, le ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique et Président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, devenait chef du Parti libéral du Québec, le 14 décembre². M. Johnson sera assermenté Premier ministre du Québec le 11 janvier 1994 et formera un nouveau Cabinet qui, en raison des départs annoncés ou présumés de plusieurs ministres, sera de taille réduite. En effet, plusieurs personnalités se retiraient de la vie politique ce trimestre notamment Mme Lise Bacon, Vice-Première ministre, M. Gil Rémillard, ministre de la Justice et M. Marc-Yvan Côté, ministre de la Santé et des Services sociaux³. À ceci, s'ajoute le décès de M. Gérard D. Lévesque, ministre des Finances, dont les fonctions ont été temporairement prises en charge par la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay. M. Johnson et son équipe auront à leur disposition un maximum de huit mois avant de déclencher les prochaines élections générales⁴.

1. Voir notamment Denis LESSARD, *La Presse*, 6 octobre 1993, cité par *L'Argus*, 7 octobre 1993, p. A1 et *Le Soleil*, 19 octobre 1993, cité par *L'Argus*, 19 octobre 1993, pp. A2-A3.
2. Voir Michel VENNE, *Le Devoir*, 15 décembre 1993, pp. A1-A8 et 16 décembre 1993, p. A4; Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 6 décembre 1993, p. A4.
3. Michel VENNE, *Le Devoir*, 15 décembre 1993, p. A4.
4. Gilles LESAGE, *Le Devoir*, 20 octobre 1993, pp. A1-A10; *La Presse*, 20 octobre 1993, cité par *L'Argus*, 20 octobre 1993, p. A2.